

EXPLOITANT	SITE	THEMATIQUE	Rappels des actions du plan de vigilance renforcée	Actions de court terme attendues à la suite de la réunion du 10/11/2022 – les délais étant à considérer à compter de la date de réunion
YARA	MONTOIR DE BRETAGNE	Sécurité de la salle de contrôle	Amélioration de la résistance de la salle de contrôle aux surpressions et risques toxiques	<p><u>Sous 15 jours :</u> Compléments à l'étude technico-économique qui détermine vis-à-vis de quels phénomènes YARA est capable de protéger la salle de contrôle (modification du raisonnement pour ne pas s'appuyer sur la probabilité des phénomènes mais sur la faisabilité technico-économique de protection) : <b>détails des attendus de l'étude disponibles dans le courrier du préfet du 23 mars 2022</b></p> <p><u>Après travaux :</u> Fourniture des justificatifs attestant des performances de la salle de contrôle</p>
YARA	MONTOIR DE BRETAGNE	Traitement des eaux industrielles	Début des travaux de l'installation de traitement des eaux industrielles par algues	<p><u>Sous 1 mois</u> Nouveau dépôt d'un permis de construire par Planctonid incluant l'attestation sur l'étude de protection des salariés prévue par le PPRT</p>
YARA	MONTOIR DE BRETAGNE	Traitement des eaux industrielles	Mise en service de l'installation de traitement des eaux industrielles par algues. <i>Estimation de l'impact : sur la base du projet pilote réalisé, abattement de 97% de l'azote et 72% du phosphore)</i>	
YARA	MONTOIR DE BRETAGNE	Traitement des eaux pluviales	Amélioration du système de phyto-épuration pour la captation des polluants afin de réduire les émissions d'azote et de phosphore	<p><u>Sous 15 jours :</u> - Transmission des bilans sur les flux 2022 à fin octobre permettant de visualiser l'évolution des flux de rejets en azote et en phosphore</p> <p><u>D'ici fin d'année 2022 :</u> - Engagement de l'extension du dispositif de traitement avec un échancier resserré couvrant si possible l'intégralité des eaux pluviales. L'échancier sera transmis ; - Transmission d'une proposition de révision des conditions de rejets eaux pluviales (avec possibilité de conditions différentielles entre la période de pleine efficacité du dispositif et celle de moindre efficacité de celui-ci)</p>
YARA	MONTOIR DE BRETAGNE	Traitement des eaux pluviales	Réduction à la source des émissions des chargeuses : expérimentation du nettoyage des roues des chargeuses	
YARA	MONTOIR DE BRETAGNE	Traitement des eaux pluviales	Diminution de 25 % par rapport à 2020 des émissions d'azote et phosphore à la Loire sur les eaux pluviales	
YARA	MONTOIR DE BRETAGNE	Tour de prilling - émissions de poussières	Début effectif des travaux de mise en place du WESP (dépoussiéreur électrostatique humide) permettant de respecter les valeurs réglementaires d'émission de poussières	<p>Statut quo (avec uniquement une demande de dérogation aux valeurs limites) non acceptable. Demande à YARA d'échanger avec la DREAL sous forme de réunions destinées à présenter les documents suivants :</p> <p><u>Sous 1 mois</u> - Transmission des études disponibles actualisant les coûts de modernisation de la tour de prilling et justifiant des écarts de coûts par rapport aux évaluations menées en 2018-2019 ;</p> <p><u>Sous 3 mois :</u> - Nouvelle proposition de baisse d'émission des poussières intégrant une actualisation de la demande de dérogation de 2018 (dont études de scénarii intermédiaires, actualisation de l'étude initialement menée par l'INERIS selon les demandes de compléments formulées par le préfet sur la précédente dérogation) - Toute évolution de normes des rejets prescrites actuellement devra faire l'objet d'une concertation locale pour assurer son acceptabilité</p>